



# Lettre d'information générale

## MAI 2003

### AVENIR DU COMITE :

En cette veille de fin de saison, j'ai fait un bilan de celle-ci et je souhaite vous communiquer une décision longuement mûrie quant à mon engagement au sein du CD45. De plus, j'aborderai quelques points afin de préparer au mieux les votes qui se dérouleront lors de l'AG du 23 mai 2003 à Chécy.

Je vous annonce que je démissionnerai à l'issue de l'AG du 23 mai 2003 pour 3 raisons.

1) La principale a trait au projet que nous vous avons présenté lors de l'AG de Meung-sur-Loire pour le développement du basket dans notre département.

En effet, le projet reposait sur deux points qui n'ont pu aboutir. Ce constat est une source de démotivation très grande, puisqu'il n'a soulevé aucun intérêt de votre part.

Tout d'abord le recrutement des animateurs sur le giennois et le montargois n'ont pu se mettre en place. Nous n'avons pas eu de candidature pour ces deux postes dont tous les acteurs du département et même de la région connaissent l'existence. Mais ce qui est consternant, c'est qu'il n'y a eu qu'un seul club pour s'inquiéter de l'évolution de ce projet sur une douzaine potentiellement intéressés !...

Le deuxième point était la signature de conventions d'objectifs entre les clubs et le Comité. Celles-ci devaient permettre de valoriser le dynamisme des clubs et de fixer des objectifs pour développer le basket. Diverses récompenses très intéressantes étaient prévues au budget afin de reconnaître les résultats et l'engagement des bénévoles dans les clubs.

Or, suite à une relance pour ce projet de ma part dans une lettre d'info de début de saison, nous n'avons eu aucune convention de signée ! Pire, nous n'avons eu aucune demande de renseignement sur les modalités, l'intérêt ou la forme qu'elles pourraient prendre !!...

Ces deux points sont donc très démotivants. C'est la raison principale de ma décision. Ci-après d'autres faits qui ont aussi leur importance.

2) D'autre part, il y a eu des évènements qui font qu'il est très difficile de persévérer en tant que personne (et non pas sur les projets, qui pourraient être repris par mon successeur). Trois clubs ont brandi certaines menaces, suite à des faits complètement infondés, remettant parfois notre intégrité ou notre honnêteté en cause (!), et notamment la possibilité d'aller en justice. Je ne suis pas contre la critique (bien au contraire). En revanche, il aurait été souhaitable d'établir un contact pour qu'il y ait discussion plutôt que d'engager de telles procédures. Ce ne fut pas le cas.

Ce n'est pas comme cela que je vois nos relations...

3) De plus, et là c'est aux licenciés de réagir, l'équipe départementale souffre actuellement (comme dans les clubs d'ailleurs) d'un manque de bénévoles. Aujourd'hui, aucune candidature pour être membre du Comité ne nous est parvenue. Certaines personnes actuellement en charge de responsabilités au sein du Comité continueront la saison prochaine. On peut se féliciter de cette continuité dans l'intérêt du basket. Mais elles ne seront pas suffisamment nombreuses. Je ne pourrai pas comme durant l'été 2002 retrouver autant de personnes disponibles et volontaires pour étoffer de nouveau l'équipe.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions à ce sujet, en attendant de vous rencontrer à l'AG du 23 mai.

Pour conclure, quelques points concernant l'AG :

- 1) pour l'AG fédérale du 28 juin, la FFBB nous demande d'élire deux délégués des clubs. Nous avons aujourd'hui une candidature. La deuxième pourra se manifester lors de l'AG de Chécy si elle reste toujours vacante. Tout licencié est éligible. Seront électeurs les représentants des clubs à l'AG dont les équipes en championnat seniors n'évolue pas en championnat de France ou qualificatif à celui-ci.
- 2) La formule d'honneur féminine semble ne pas convenir aux différents acteurs du basket. Nous validerons ce choix lors d'un vote.

- 3) La Ligue a pour projet la saison prochaine de mettre sur pied un championnat cadet(te)s inter-département dont elle vous a tenu au courant des avancées. Je vous joins leur dernier rapport. Il s'agit de sortir certaines équipes du département et de les faire évoluer dans un championnat regroupant d'autres équipes de départements limitrophes. Réfléchissez quant à cette expérience, nous ne voulions pas adhérer à celle-ci sans votre accord. Un vote aura donc lieu.

Je vous donne rendez-vous à l'assemblée générale du 23 mai à Chécy à 19 heures.

Le Président

Benoît COLIN